

# OÙ HABITENT LES ACTIFS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN » QUI TRAVAILLENT EN ÎLE-DE-FRANCE ?

NOTE n°201

JUIN 2021



© istockphoto/BM



## 34 %

des emplois en Île-de-France sont des emplois « essentiels du quotidien »

**1,8 million** d'actifs « essentiels du quotidien » résident en Île-de-France.  
**1,9 million** d'actifs « essentiels du quotidien » travaillent en Île-de-France.  
109 000 habitent en dehors de la Région.

Personnel hospitalier, caissiers, ouvriers de la logistique, de la maintenance, aides à domicile, personnel de l'éducation, etc., 1,9 million d'actifs occupent des emplois « essentiels » pour répondre aux besoins vitaux et quotidiens des Franciliens. Où résident ces actifs dont la proximité avec le lieu de travail est particulièrement nécessaire ? Dans quelles conditions sont-ils logés ?

La pandémie de Covid-19 a mis en évidence le rôle essentiel de certains travailleurs permettant de subvenir aux besoins vitaux et journaliers de la population. L'Institut Paris Region, l'Observatoire régional de santé Île-de-France et l'Atelier parisien d'urbanisme ont proposé une définition de ces travailleurs « essentiels du quotidien » (**encadré 1**). Celle-ci distingue trois catégories : les travailleurs de « première ligne », les « relais des premières lignes » et les

« services publics du quotidien ». L'étude de ces travailleurs est déclinée en deux publications. Celle-ci s'intéresse à la géographie de leurs lieux de travail au regard de leurs lieux de résidence, l'autre analyse leur profil et conditions de travail et de vie (**Apur note n° 200**).

### Des emplois « essentiels du quotidien » répartis de façon homogène en Île-de-France

L'Île-de-France compte environ 1,9 million d'emplois « essentiels du quotidien » (**pour comprendre**), soit 33 % des emplois franciliens. Ceux-ci sont moins présents dans l'économie francilienne que dans les autres régions (42,5 %). Ces emplois sont nombreux au cœur de l'agglomération, en lien avec la densité de la population et des activités. Cependant, ils sont moins concentrés et davantage répartis sur le territoire régional que les autres types d'emplois (**figure 1**). Ainsi, la métropole

du Grand Paris (MGP) totalise 64,5 % des emplois « essentiels du quotidien » de la région contre près de 71 % des autres emplois. Les trois principaux territoires en nombre d'emplois – Paris et les établissements publics territoriaux (EPT) Paris Ouest La Défense et Grand-Orly Seine Bièvre – totalisent 39 % des emplois « essentiels du quotidien », contre 48 % pour les autres emplois.

Appartenant majoritairement à la sphère présentielle, les emplois « essentiels du quotidien » répondent aux besoins vitaux et quotidiens des personnes sur le territoire. Ils sont moins présents dans les quartiers d'affaires et les grands centres tertiaires. À mesure que l'on s'éloigne du cœur d'agglomération, la part des

emplois « essentiels du quotidien » dans l'emploi total tend ainsi à augmenter, notamment dans l'est francilien : elle est de 31 % dans la MGP, et de 54 % dans la communauté de communes (CC) Gâtinais Val-de-Loing, par exemple.

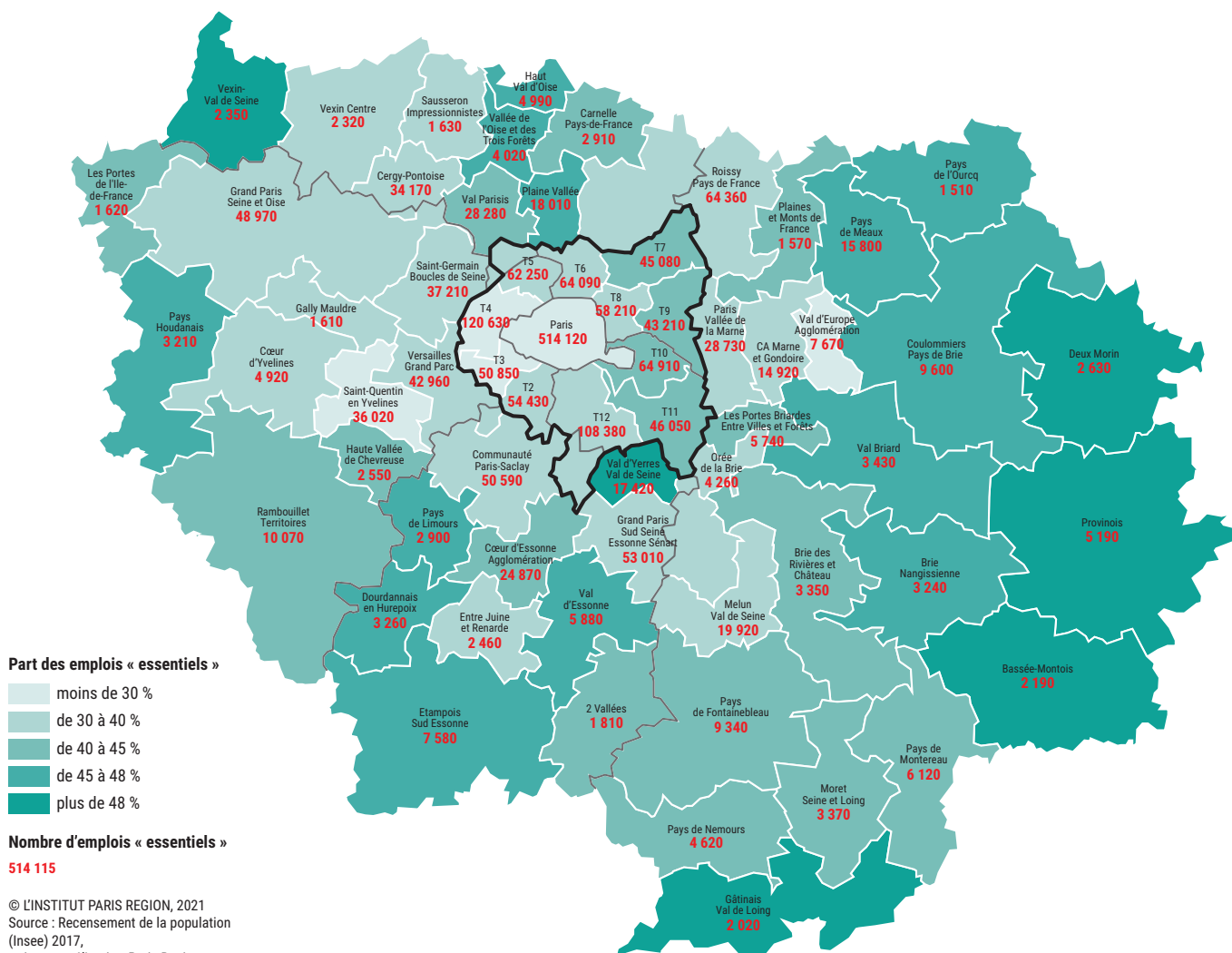
Cette répartition géographique des emplois « essentiels du quotidien » se vérifie pour les employés, les professions intermédiaires et même les cadres, et atteste d'une logique de localisation spécifique à l'activité, indépendante de la catégorie socioprofessionnelle. Seule exception, par rapport à l'ensemble des ouvriers franciliens, les ouvriers « essentiels du quotidien » sont surreprésentés en cœur d'agglomération et à ses frontières nord et



# 1,2 M

d'emplois  
« essentiels du quotidien »  
dans la MGP

**Figure 1. VOLUME DES EMPLOIS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN » ET PART SUR L'ENSEMBLE DES EMPLOIS, EN ÎLE-DE-FRANCE EN 2017**



**Encadré 1. LES TRAVAILLEURS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN » : QUELLE DÉFINITION ?**

La crise sanitaire et l'arrêt de l'économie qui en a découlé ont mis sur le devant de la scène des travailleurs dits de « première ligne » ou « travailleurs clés », c'est-à-dire ceux ayant continué leur activité sur leur lieu de travail pendant le premier confinement de mi-mars à mi-mai 2020. Cette définition inclut les métiers de l'urgence et les métiers assurant les besoins vitaux du quotidien : santé, alimentation, transport et sécurité notamment. Ces actifs ont fait l'objet d'analyses de l'Observatoire régional de santé Île-de-France [Bouscaren et al., 2020] et de l'Insee, notamment en lien avec leur surexposition au risque de la Covid-19.

Sollicitées par les pouvoirs publics, les agences d'urbanisme (L'Institut Paris Region et l'Atelier parisien d'urbanisme) ont souhaité compléter cette définition conjoncturelle liée au premier confinement de mars 2020 en l'élargissant à l'ensemble des travailleurs « essentiels du quotidien ». Ainsi, au premier groupe défini par l'ORS, ont été ajoutés deux groupes :

- Les « relais des premières lignes » correspondent aux professions contribuant au bon fonctionnement et à la réalisation des missions des premières lignes et relève souvent des mêmes secteurs que ces dernières. S'y ajoutent d'autres fonctions clés : la logistique, l'information ou le secteur bancaire.
- Les « métiers des services publics du quotidien » assurent des missions de service à la population, indépendamment de la situation de crise sanitaire. Il s'agit des services publics de l'enfance et de l'éducation, du social et du sport.

L'ensemble des actifs de ces trois groupes sont dénommés travailleurs « essentiels du quotidien ».

Cette définition, subjective, n'est pas immuable et ne saurait constituer une liste invariable de professions prioritaires dans le cadre de dispositifs spécifiques d'aides des pouvoirs publics. À titre d'exemple, la définition ici retenue diffère de celle établie lors de travaux réalisés en 2014 sur le thème des travailleurs-clés.

Quelques exemples de professions « essentielles » du quotidien (liste non exhaustive) :

- « **Premières lignes** » : professions hospitalières (médecins, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers), livreurs et coursiers, agents de propreté, aides à domicile et auxiliaires de vie, caissiers et vendeurs des commerces essentiels, boulangers, agents de police, éboueurs...
- « **Relais des premières lignes** » : ouvriers de la logistique (caristes, manutentionnaires, magasiniers, ouvriers emballage), officiers des forces de l'ordre, ingénieurs dans les secteurs d'activité des « premières lignes », professions intermédiaires de La Poste, journalistes...
- « **Services publics du quotidien** » : métiers de l'éducation (enseignants des premier et second degrés, surveillants et aides-éducateurs scolaires), professionnels du social de proximité (assistants de service social, puéricultrices, éducateurs, animateurs)...

sud, à proximité des aires de logistique et des plateformes aéroportuaires.

### **Le cœur de l'agglomération dépend de travailleurs « essentiels du quotidien » non résidents**

L'importance des marchés de l'emploi à Paris et dans les Hauts-de-Seine rend ces départements particulièrement attractifs pour la main-d'œuvre régionale (et aux franges de la région), tant pour les emplois « essentiels du quotidien » que pour les autres. Si les actifs non résidents dans le département d'activité occupent moins de 25 % des emplois « essentiels du quotidien » en Seine-et-Marne, dans les Yvelines et dans l'Essonne, ces proportions s'élèvent respectivement à 53 % et 60 % dans les Hauts-de-Seine et à Paris. Ces écarts sont encore plus forts

pour les « premières lignes » : alors que, à Paris, 63 % des emplois de « première ligne » sont occupés par des non-résidents parisiens, cette proportion n'est que de 20 % en Seine-et-Marne.

Aux franges de la région, une part importante d'emplois « essentiels du quotidien » sont occupés par des travailleurs résidant dans les départements limitrophes, comme dans la CC du Pays Houdanais (42 %) ou dans la CC Vexin Val de Seine (36 %).

### **Des emplois « essentiels du quotidien » sous-représentés en Île-de-France**

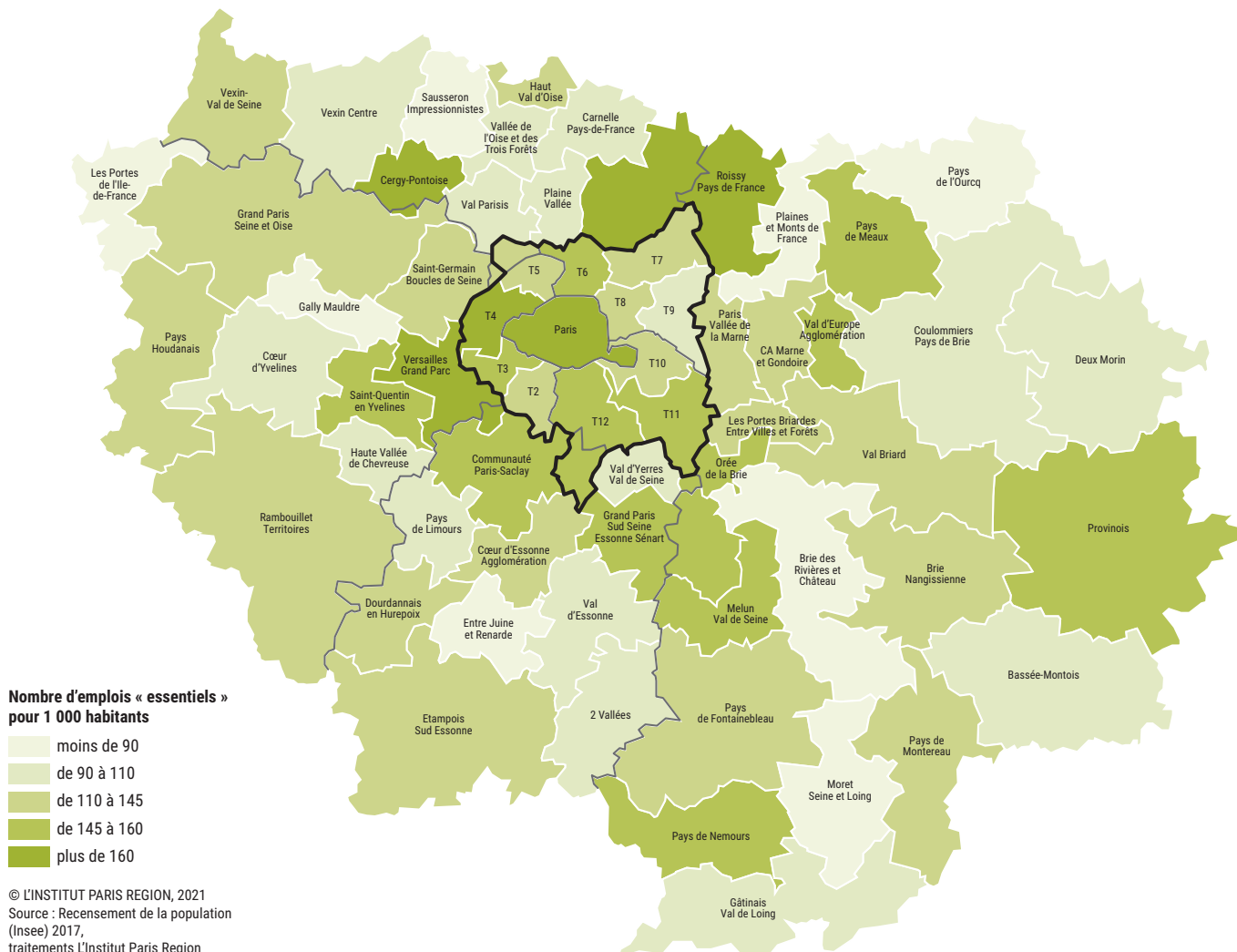
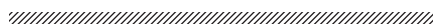
La région compte 157 emplois « essentiels du quotidien » pour 1 000 habitants, contre 166 en moyenne dans les autres régions. Les « premières lignes » (parmi lesquelles les aides-soignants et les

agents hospitaliers), sont sous-représentées (66 emplois en tout pour 1 000 habitants, contre 82). Les « relais des premières lignes » (51 contre 49) et plus encore, les professionnels des services publics du quotidien sont plus présents en Île-de-France (40 contre 36).

Il existe de fortes disparités entre les territoires (entre 64 et 235 emplois « essentiels du quotidien » pour 1 000 habitants), ce qui pose question sur les services de proximité dont peuvent bénéficier certaines populations, et particulièrement dans un contexte de crise sanitaire.

À proximité de certaines zones comme les aires logistiques, aéroportuaires ou encore les pôles universitaires, la densité est élevée pour certains métiers de travailleurs « essentiels du quotidien » (logistique, maintenance, sécurité des biens, enseignement du supérieur...).

Figure 2. NOMBRE D'EMPLOIS ESSENTIELS POUR 1 000 HABITANTS



### Les travailleurs « essentiels du quotidien » résident moins souvent au cœur de l'agglomération

1,8 million de travailleurs « essentiels du quotidien » vivent en Île-de-France, dont un million au sein de la MGP. Ils sont nombreux à résider dans le cœur de l'agglomération, en lien avec la forte densité de population, mais ils y sont néanmoins sous-représentés. Ainsi, 16 % résident à Paris contre 22 % des autres travailleurs et 56 % dans la métropole du Grand Paris contre 60,5 % des autres travailleurs.

La part des travailleurs « essentiels du quotidien » parmi les actifs résidents varie sensiblement selon les territoires,

de 27 % à Paris et Paris Ouest La Défense à 45 % dans l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) Gâtinais Val-de-Loing, aux franges de la région. Ces travailleurs vivent ainsi plus souvent en grande couronne que l'ensemble des actifs, notamment à l'est de l'Île-de-France, et ce quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent. Seuls 35 % d'entre eux habitent à moins de 10 kilomètres du centre de Paris, contre 42 % pour les autres actifs. De manière générale, les actifs « essentiels du quotidien » résident davantage dans les territoires de faible niveau de vie (figure 3).

Cette sous-représentation des travailleurs « essentiels du quotidien » rési-

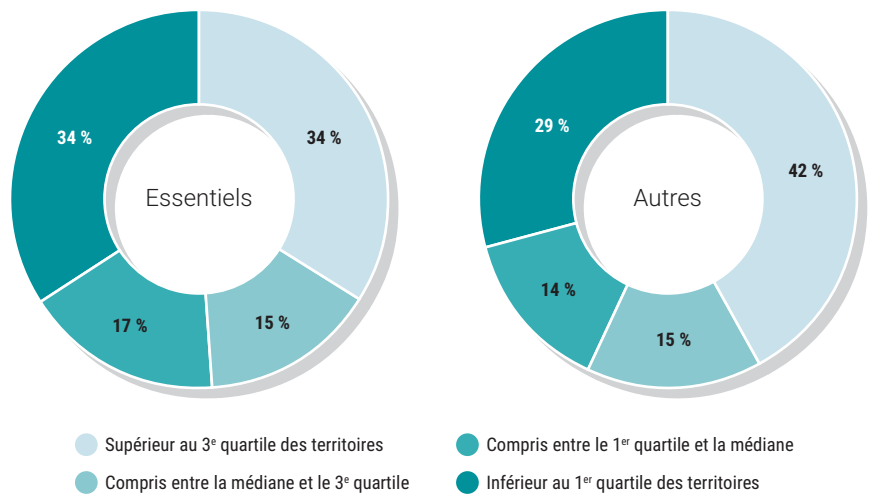
dant dans le cœur de l'agglomération concerne toutes les catégories socioprofessionnelles, à l'exception des ouvriers, plus présents dans la MGP ainsi qu'au nord du Val-d'Oise et de l'Essonne.

### Plus proches de leur lieu de travail

Occupant des emplois dispersés géographiquement, les travailleurs « essentiels du quotidien » résident en moyenne plus près de leur lieu de travail que les autres actifs franciliens : 55 % d'entre eux travaillent à moins de 10 kilomètres de leur résidence (50 % pour les autres actifs) (figure 4). Ceci est particulièrement vrai pour les professions intermédiaires (54 %) et les employés

Les actifs « essentiels du quotidien » occupent plus souvent un emploi dans leur département de résidence que les autres actifs.

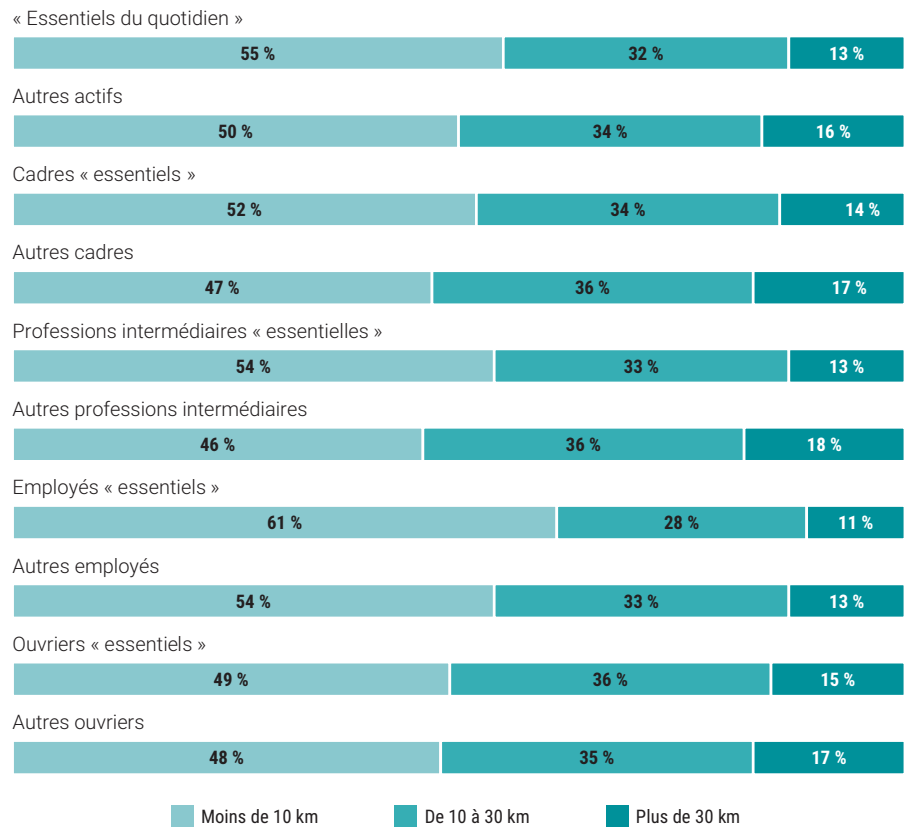
Figure 3. RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS « ESSENTIELS » EN FONCTION DU NIVEAU DE VIE DU TERRITOIRE DE RÉSIDENCE



**Lecture :** 34 % des travailleurs « essentiels du quotidien » résident dans les territoires aux niveaux de vie les moins élevés (1<sup>er</sup> quartile) contre 29 % des autres actifs.  
**Note :** les territoires ont été classés selon le niveau de vie médian des ménages.

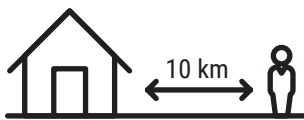
© L'INSTITUT PARIS REGION 2021  
 Source : Insee, recensement de la population 2017, traitements L'Institut Paris Region.

Figure 4. DISTRIBUTION DES DISTANCES DES ACTIFS À LEUR LIEU DE TRAVAIL SELON LEUR CATÉGORIE



**Lecture :** 55 % des travailleurs « essentiels du quotidien » résident à moins de 10 km de leur lieu de travail.

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021  
 Sources : Insee, recensement de la population 2017, distancier Métrici, traitements L'Institut Paris Region.



55 %

des travailleurs essentiels résident à moins de 10 kilomètres de leur lieu de travail

**Figure 5. DISTANCE MÉDIANE ENTRE LIEUX DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCE ET MODES PRINCIPAUX DE TRANSPORT UTILISÉS PAR LES TRAVAILLEURS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN »**

	Distance médiane entre les lieux de travail et de résidence (en km)	Mode de transport principal (en %)			
		Véhicule motorisé (voiture, deux-roues...)	Transports en commun	Marche à pied ou vélo	Pas de déplacement
<b>« Premières lignes »</b>	<b>8,3</b>	<b>50</b>	<b>37</b>	<b>10</b>	<b>3</b>
Cadres et professions libérales	6,3	53	32	13	2
Professions intermédiaires	9,5	58	31	9	2
Employés	7,5	42	44	11	3
Ouvriers	10,7	55	35	8	2
<b>« Relais des premières lignes »</b>	<b>11,0</b>	<b>47</b>	<b>43</b>	<b>7</b>	<b>3</b>
Cadres et professions libérales	11,0	38	52	8	2
Professions intermédiaires	14,0	46	46	6	2
Employés	11,2	43	47	8	2
Ouvriers	10,9	56	35	8	1
<b>« Services publics du quotidien »</b>	<b>4,7</b>	<b>40</b>	<b>37</b>	<b>15</b>	<b>8</b>
Cadres et professions libérales	7,7	43	43	12	2
Professions intermédiaires	5,5	48	35	16	1
Employés	0,0	23	36	16	25
Ouvriers	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
<b>Ensemble des travailleurs « essentiels du quotidien »</b>	<b>8,0</b>	<b>46</b>	<b>39</b>	<b>11</b>	<b>4</b>
Cadres et professions libérales	9,0	43	45	10	2
Professions intermédiaires	8,5	51	37	11	1
Employés	6,1	38	42	12	8
Ouvriers	10,8	55	35	8	2
<b>Ensemble des actifs occupés</b>	<b>9,6</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>9</b>	<b>3</b>
Cadres et professions libérales	10,6	39	50	9	2
Professions intermédiaires	10,5	48	41	9	2
Employés	7,7	36	47	11	6
Ouvriers	11,3	52	39	7	2

**Lecture :** Pour les cadres et professions libérales « relais des premières lignes », la distance médiane entre les lieux de résidence et de travail est de 11 kilomètres. 38 % d'entre eux utilisent principalement un véhicule motorisé pour se rendre au travail.

Source : Insee, exploitation complémentaire du recensement de la population 2017

(61 %). C'est également le cas dans la MGP, où 64 % des actifs « essentiels du quotidien » travaillent à moins de 10 kilomètres, contre 60 % des autres actifs. L'écart est encore plus prononcé hors MGP, où le marché du logement est moins tendu : 44 % des travailleurs « essentiels du quotidien » occupent un emploi à moins de 10 kilomètres de leur logement, contre 34 % des autres actifs. Les actifs « essentiels du quotidien » occupent plus souvent un emploi dans leur département de résidence que les autres actifs (61 % contre 55 %), excepté à Paris (69 % pour les « travailleurs essentiels du quotidien » comme pour les autres). Cette proximité s'observe particulièrement pour les travailleurs des « services publics du quotidien » (70 % vivent et travaillent dans le même département) et dans une moindre mesure pour les travailleurs de « première

ligne » (61 %) tandis que les travailleurs « relais des premières lignes » ont une distance à l'emploi identique à celle des autres actifs.

Plusieurs éléments peuvent contribuer à cette proximité : une plus forte présence au sein du parc social, un accès plus fréquent à un logement de fonction pour certaines professions et enfin un volume relativement plus important d'emplois dans des zones où les prix de l'immobilier sont moins élevés.

Toutefois, ce constat global de proximité cache des disparités selon les trois catégories : la distance médiane parcourue par les « premières lignes » est près de deux fois plus grande que celle des actifs exerçant dans les « services publics du quotidien » (figure 5). Elle n'est pas aussi élevée que celle des « relais » mais, contrairement à ces derniers, les travailleurs de « première ligne » oc-

cupent des fonctions qui, dans leur grande majorité, ne sont pas « télétravaillables ». Les travailleurs « essentiels du quotidien » utilisent davantage un véhicule motorisé pour se rendre au travail que l'ensemble des actifs et utilisent moins souvent les transports en commun. En effet, ils sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans les territoires où l'offre de transport est moins développée. Ce constat est encore plus prononcé pour les « premières lignes », en lien probable avec des horaires, plus souvent décalés, du travail de nuit ou le week-end.

Les missions exercées par les travailleurs « essentiels du quotidien » nécessitent pour beaucoup un accès rapide à leur lieu de travail. S'ils sont en moyenne proches de leur emploi, certains vivent des situations de fort éloignement, en lien avec la tension plus

ou moins forte sur les marchés immobiliers, des stratégies résidentielles des couples bi-actifs ou de logiques d'ancrage local. Ils sont 45 % à travailler à plus de 10 kilomètres de leur emploi, dont 238 000 (13 %) habitent même à plus de 30 kilomètres de leur emploi. De plus, en cas de déménagement, les travailleurs « essentiels du quotidien » s'éloignent plus facilement du cœur de la région que les autres actifs.

### Une proximité du lieu de travail facilitée par l'accès au logement social

Le parc social facilite l'accès au logement pour certains actifs exerçant une profession « essentielle du quotidien », en particulier dans le centre de la MGP. En Île-de-France, 25 % des travailleurs « essentiels du quotidien » résident dans un logement du parc social, soit 7 points de plus que les autres actifs. Ceux qui occupent un logement social travaillent plus souvent dans leur commune de résidence. C'est particulièrement le cas pour les travailleurs des « services publics du quotidien » : 46 % d'entre eux bénéficiant d'un logement social habitent dans leur commune de travail.

Pour les actifs « essentiels du quotidien » n'ayant pas accès au parc social, la recherche de proximité à l'emploi, et parfois des conditions de travail moins favorables, peuvent se traduire par des arbitrages résidentiels conduisant à des

conditions de logement moins bonnes. D'autres font le choix de l'éloignement pour trouver un logement plus adapté à leur budget ou devenir propriétaires, mais parfois au prix de navettes domicile-travail conséquentes.

Avec la crise sanitaire, la question des conditions de vie des travailleurs « essentiels du quotidien » et de leur présence dans chaque territoire se pose avec une nouvelle acuité. Pour ces travailleurs, l'importance de l'accès à un logement à proximité de l'emploi exercé a été mise en avant. S'ils résident en moyenne plus près de leur emploi que les autres actifs, ils peinent à se loger dans les territoires du cœur d'agglomération, l'offre de logements accessibles étant insuffisante. Le parc social joue par conséquent un rôle essentiel d'accueil et de maintien de ces travailleurs dans les territoires centraux valorisés.

Les travailleurs « essentiels du quotidien » (selon des définitions en cours d'élaboration et retenues localement) pourraient bientôt rejoindre les publics prioritaires pour l'accès au parc social (loi 4D). Bailleurs sociaux et territoires seront-ils en mesure d'améliorer le lien entre leur lieu de travail et de résidence des travailleurs « essentiels du quotidien » dans un contexte francilien où les demandeurs de logements sociaux sont déjà dix fois plus nombreux que les attributions ?

#### Pour comprendre

Le Distancier Métric (MEsure des TRajets Inter-Communes) de l'Insee fournit les distances routières et temps de parcours en voiture (en heures creuses) entre chefs-lieux de communes. Dans cette étude, l'emploi décrit correspond à l'emploi principal déclaré au recensement de la population.

#### Source

Les données sont celles du recensement de la population de l'Insee de 2017, exploitation complémentaire.

#### Pour en savoir plus

→ Acs M., Beaufils S., Chevrot J., Davy A.-C., Leroi P., Telle-Lamberton M., Wolf M., « Qui sont les 1,8 million de travailleurs « essentiels du quotidien » résidant en Île-de-France ? », note Apur n° 200, *Insee Analyses Île-de-France* n° 137, juin 2021.

→ Faucon F., Grémy I., Pancarte K., Sarron C., Saunal A., Telle-Lamberton M., « 765 000 travailleurs-clés franciliens répondent aux besoins fondamentaux de la population », *Insee Analyses Île-de-France* n° 128, février 2021.

→ Beaufils S., Davy A.-C., Leroi P., Telle-Lamberton M., « Crise Covid : des travailleurs sous les projecteurs », l'Institut Paris Region, *Chronique des confins* n° 12, décembre 2020.

→ Bouscaren N., Telle-Lamberton M., « Quels « travailleurs-clés » lors de la première vague de Covid-19 ? », Observatoire régional de santé Île-de-France, *Focus Santé en Île-de-France*, décembre 2020.

→ Arènes J.-F., Dubujet F., Viroit P., « En Île-de-France, les travailleurs-clés résident un peu moins loin de leur lieu de travail », note Apur n° 84, *Insee Analyses Île-de-France* n° 9, décembre 2014.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/ile-france-travailleurs-cles-resident-un-loin-lieu-travail>

## Encadré 2. ZOOM SUR QUELQUES PROFESSIONS « ESSENTIELLES DU QUOTIDIEN »

### Aides à domicile et aides ménagères

En 2017, 63 000 aides à domicile et aides ménagères travaillent en Île-de-France auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou des familles dans leur vie quotidienne. Il s'agit quasi exclusivement des femmes (94 %) et le plus souvent des immigrés (54 %). Les auxiliaires de vie résident moins fréquemment à Paris (13 % contre 20 % des actifs franciliens) et plus fréquemment en Seine-Saint-Denis (19 % contre 12 %). Pour moitié à temps partiel (46 %), ces actives occupent principalement leur emploi dans leur commune de résidence (42 %) ou à moins de 10 kilomètres (69 %). Une aide à domicile sur cinq est à la tête d'une famille monoparentale. À Paris, les aides ménagères vivent plus fréquemment dans un logement du parc social (48 %), dans un logement loué meublé (9 %) ou sont logées à titre gratuit (5 %). Les aides ménagères sont particulièrement surreprésentées dans le parc social de Paris et des Hauts-de-Seine, où les prix de l'immobilier sont très élevés. En Seine-et-Marne, près d'une sur deux est propriétaire grâce au marché immobilier moins onéreux.

### Livreurs

En 2017, 34 000 livreurs travaillent en Île-de-France. Ces salariés conduisent des véhicules légers pour enlever ou livrer des marchandises, en général à faible distance. Quasi exclusivement des hommes (96 %), ces actifs sont sous-représentés à Paris (9 % contre 20 % des actifs franciliens), dans les Hauts-de-Seine (10 % contre 14 %) et dans les Yvelines (8 % contre 12 %) et surreprésentés dans les autres départements franciliens, principalement en Seine-Saint-Denis (22 % contre 12 % des actifs franciliens), dans le Val-d'Oise et le Val-de-Marne (respectivement 13 % et 14 % contre 10 % et 11 %). Ces actifs utilisent très majoritairement un véhicule motorisé pour se rendre sur leur lieu de travail (76 %). Leur sous-représentation dans le cœur d'agglomération se conjugue avec un moindre accès à la propriété et une surreprésentation dans le parc social.

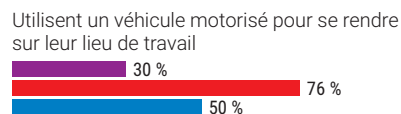
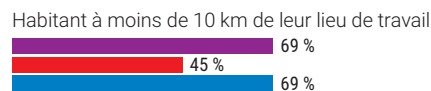
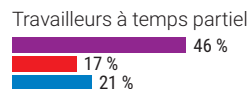
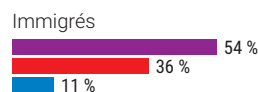
### Professionnels de l'éducation

Ils sont professeurs des écoles, enseignants en collège ou en lycée, contractuels du secondaire, conseillers pédagogiques et surveillants... et représentent 127 000 actifs franciliens en 2017. Il s'agit d'un ensemble de professions à dominante féminine (77 %) et diplômée (83 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur). 69 % travaillent dans leur commune de résidence ou à moins de 10 kilomètres, soit 17 points de plus que l'ensemble des actifs car leurs emplois sont plus diffus sur le territoire. Ils sont moins nombreux à prendre les transports en commun (31 % contre 44 %) et sont sous-représentés dans le parc social (16 % contre 20 %) sauf lorsqu'ils résident à Paris (22 % contre 17 %). Ils sont surreprésentés parmi les propriétaires, notamment dans le Val-d'Oise et l'Essonne.

## PROFIL DE QUELQUES PROFESSIONS « ESSENTIELLES DU QUOTIDIEN » EN ÎLE-DE-FRANCE



Emplois  
**63 000 • 34 000 • 127 000**



Directrices de la publication :

**Dominique ALBA**  
**Patricia PELLOUX**

Note réalisée par : **Martin WOLF, Jean-François ARÈNES (Apur), Marie ACS, Joseph CHEVROT (Insee), Sandrine BEAUFILS, Anne-Claire DAVY, Pascale LEROI (Institut Paris Region), Maylis TELLE-LAMBERTON (Observatoire Régional de Santé Île-de-France)**

Sous la direction de :  
**Stéphanie JANKEL, Émilie MOREAU**

Photos et illustrations :  
**Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

www.apur.org



L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

